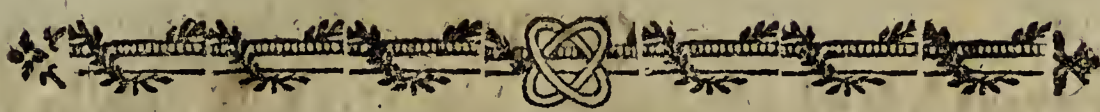
no. 42


Newberry Library · Chicago



THÉORIE GÉNÉRALE
DE
L'ADMINISTRATION POLITIQUE DES FINANCES.

Dédiée à Monsieur, frère du ROI, & préſentée à Sa Majesté

Par M. Grouber de Groubentall.

Nouvelle Édition,

En 3 vol. in-8°. propoſée par Souſcription.

Avec Approbation et Privilège du Roi.

PROSPECTUS.

Les ſuffrages dont on a honoré les deux premiers volumes de cet Ouvrage, qui ont paru en 1788, ont mis l'Auteur dans le cas de le continuer, & d'y ajouter un troiſième volume, uniquement deſtiné aux États-généraux.

Les deux premiers ſont compoſés de ſept parties : la première contient des *Obſervations préliminaires* ſur les Finances ; la ſeconde préſente la *Théorie générale* de leur manutention ; la troiſième offre le Plan des *Adminiſtrations Provinciales*, celui de leur correſpondance reſpective, & celui de l'établiſſement d'un *Prix civique* ; la quatrième traite à fond de l'*Impôt Territorial* & de ſes avantages ; la cinquième renferme le Plan de *libération de la dette publique*, & celui du régime des *Penſions* accordées par le Roi ; la ſixième eſt un Examen politique du *Compte rendu* en 1781 ; la ſeptième préſente les

moyens & la néceſſité de ſupprimer les *Saiſies-réelles*, *Directions & Conſignations* : & chacune de ces parties offre non-ſeulement les développemens de chaque objet, mais encore tous les moyens à employer pour la réforme abſolue des abus dans l'Adminiſtration des Finances.

Enfin le troiſième volume, qui n'a point encore paru, contient la huitième partie ſeule, infiniment plus ample que chacune des ſept autres.

Cette partie renferme quatre SECTIONS principales : la première traite de la *Conſtitution* Nationale ; la ſeconde, de l'adminiſtration de la *Juſtice* & de ſes réformes ; la troiſième, de l'Adminiſtration *générale* du Royaume, y compriſe celle des *Finances ;* Enfin la quatrième, de l'Adminiſtration *particulière & intérieure* du Royaume dans toutes ſes parties. Ces quatre ſections contiennent quatre-vingt-huit objets importans, diſcutés ſéparément ; on joint ici la Table de ce volume.

L'on ne craint pas d'aſſurer que cet Ouvrage eſt juſqu'à préſent le plus complet, non-ſeulement ſur les Finances, mais même ſur toutes les parties qui compoſent l'Adminiſtration générale, & ſur tous les objets de *réformes* poſſibles que l'Auteur a fait paſſer en revue, avec tous les abus exiſtans, & les moyens d'y remédier ; c'eſt auſſi ce qui a fait dire à l'un des Journaliſtes, que cet Ouvrage *occuperait ſans doute un des premiers rangs parmi les productions politiques de ce genre, & que l'Auteur ne développait pas un abus, pas un vice politique, ſans y appliquer le remède.*

Au ſurplus, ce travail, fruit de trente-deux années d'obſervations, de méditations, de recherches, & muri par l'expérience, n'a été entrepris que dans la ſeule vue du bien public, & l'Auteur a été aſſez

heureux pour voir adopter & exécuter jufqu'à préfent la majeure partie de fes idées.

L'épuifement de l'édition des deux premiers volumes, a déterminé l'Auteur de les faire réimprimer avec le troifième ; mais la crainte de s'engager dans une dépenfe confidérable, fans être fûr du nombre d'exemplaires qu'il ferait néceffaire de tirer, lui a fait ouvrir une Soufcription dont les circonftances l'ont forcé jufqu'à préfent de différer la publicité.

En conféquence, les perfonnes qui défireront fe procurer l'Ouvrage, auront le choix, ou de payer comptant le prix en foufcrivant, ou de le payer en recevant les deux premiers volumes, ou de fournir fimplement leur foumiffion de prendre l'Ouvrage à mefure que les volumes paraîtront.

Le prix de la Soufcription fera de 12 liv. pour les trois volumes brochés, pris à Paris & à Verfailles ; & de 13 liv. 16 f., franc-de-port, pour toute la France.

Il fera fait une remife aux Libraires, tant de Paris que de la Province.

La Soufcription ne fera ouverte que jufqu'au premier Novembre prochain. Ceux qui n'auront pas foufcrit payeront l'Ouvrage 15 liv. pris à Paris.

Les livraifons de la totalité de l'Ouvrage feront faites vers le 15 Octobre au plus tard.

Il ne fera fait aucun changement aux deux premiers volumes, & ceux qui fe les font procurés n'auront à prendre que le troifième pour fe completter, en payant 4 liv. feulement pour Paris & Verfailles, & 4 liv. 12 f. pour la Province.

La lifte des Soufcripteurs fera placée à la fin du fecond ou du troifième volume, & fera donnée fépa-

rément *gratis*, à ceux qui ont les deux premiers volumes.

L'on souscrira à Paris, chez *Laurent junior* & *Cressonnier*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Et chez l'AUTEUR, rue *Geoffroi-l'Asnier*, n°. 37.

Les quittances de souscription seront signées de l'Auteur.

MM. les Souscripteurs de Province sont priés d'affranchir le port des lettres & de l'argent, & de donner leurs noms & adresses d'une manière lisible, pour prévenir les erreurs.

L'Ouvrage sera imprimé en caractère *cicéro* interligné.

Lettre de M. de MAISSEMY à l'Auteur.

Paris, le 22 Mai 1789.

Sur le compte que j'ai rendu, Monsieur, à M. le Garde-des-Sceaux, du desir que vous aviez d'annoncer par souscription, une nouvelle édition de votre *Théorie sur les Finances*, le Chef de la Justice a bien voulu accéder à votre demande, à condition néanmoins que la souscription sera ouverte chez un Libraire; c'est une forme établie, dont les Règlemens ne permettent pas de s'écarter : du reste, Monsieur, je suis charmé d'avoir à vous annoncer une décision conforme à vos vues.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur
DE MAISSEMY.

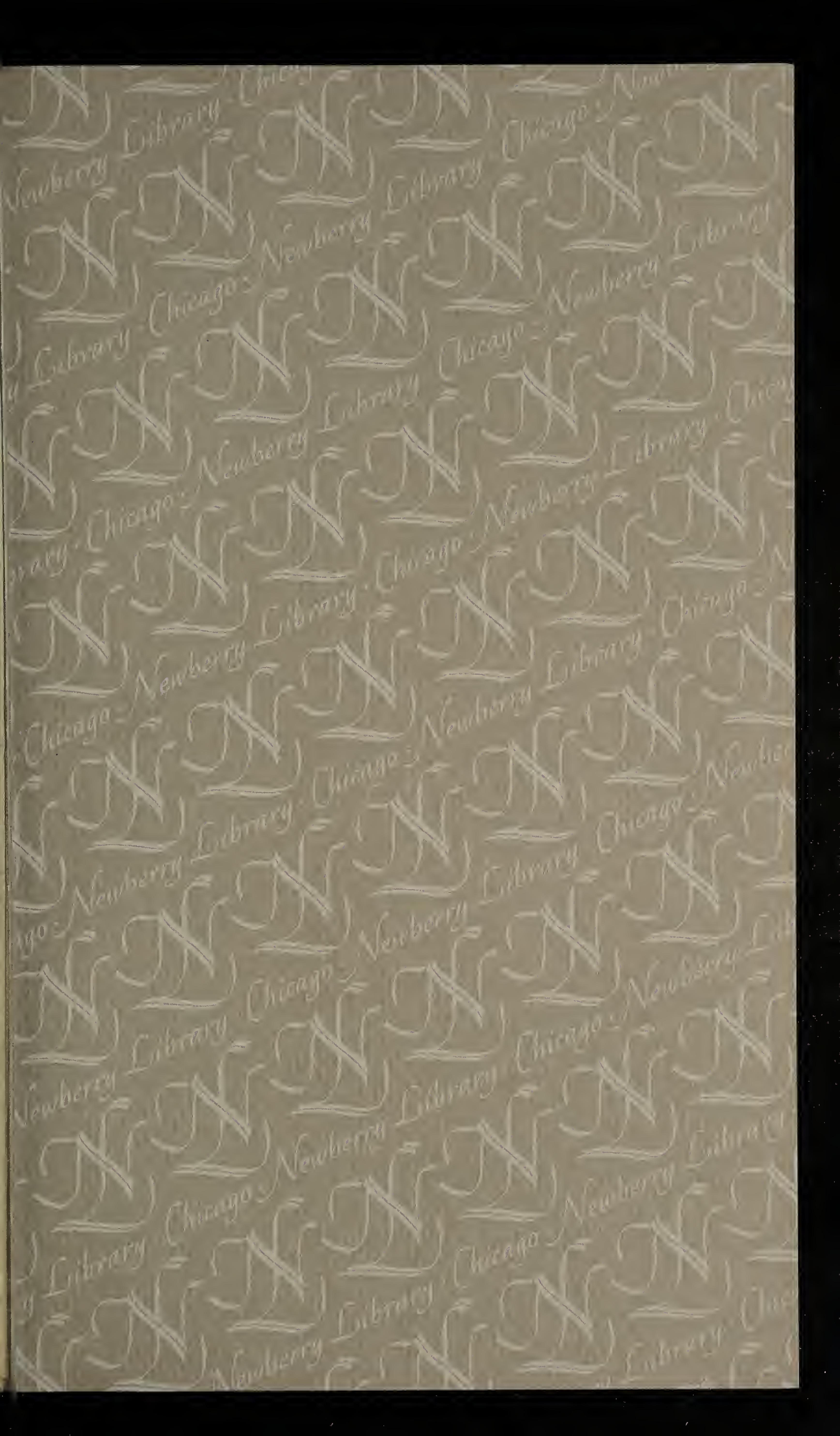
Extrait d'une Lettre de M. CERUTTI à l'Auteur, du 29 Avril 1789.

J'ai lu le manuſcrit de M. de G.; c'eſt le développement de la petite brochure qu'il m'avait fait l'honneur de m'envoyer; c'eſt en même-tems le recueil de toutes les choſes utiles que l'*Aſſemblée Nationale* aura ou à établir, ou à diſcuter. Beaucoup d'articles m'ont paru ſupérieurement éclaircis, celui des *Parlemens* entr'autres; celui des *Droits Seigneuriaux* mérite auſſi une attention particulière..... Son Ouvrage eſt rempli de lumières & de zèle : je n'aime pas cependant l'idée d'une *Société patriotique*; preſque toutes ces aſſociations commencent bien & finiſſent mal. Le temple de Dieu eſt l'univers; & l'école de l'eſprit public, la ſociété entière. Je n'adhère pas de ſuite non plus à la Commiſſion *intermédiaire*, j'ai peur du Sénat de Suède. Je prie M. de G. de pardonner mes critiques, & de les regarder même comme des hommages. J'ai lu précipitamment, & je n'ai eu que le tems néceſſaire pour voir beaucoup de vérités, & entrevoir quelques erreurs; l'Auteur eſt meilleur juge que moi, ou s'il a beſoin d'un autre Tribunal, il en eſt un près duquel il réuſſira, la NATION.

TABLE

Des Matières contenues au troiſième Volume.

De l'Imprimerie de P. DE LORMEL, rue du Foin Saint-Jacques.


Newberry Library Chicago